

Les Nouvelles de Semussac

BUDGET 2023

NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS

1^{ER} FORUM DES ASSOCIATIONS



Passsez un bel été !



www.semussac.fr



*Madame, Monsieur,
Mes chers administrés,*

J'ai le plaisir de vous informer que nous venons de voter le budget municipal au cours duquel nous avons pu évoquer différents projets.

La voirie. Tout d'abord, il a été convenu qu'à la

fin du mois de mai nous procéderons à une remise en état à l'Enclouse à Masson pour un coût de 310 000€ TTC.

En octobre, nous continuerons par le fief du petit puits.

Le commencement de l'enfouissement des réseaux de Chenaumoine est également prévu. Enfin, au cours du mois de juin, l'assainissement pour le moulin des canards est programmé par la CARA.

Le centre de loisirs. Les travaux ont débuté, le montant global atteindra 1 300 000€ TTC, il sera partiellement financé par des subventions.

Le foyer. Suite à l'appel d'offre, nous avons sélectionné un architecte qui a pour charge de réaliser un permis de construire.

Cette année, comme vous avez pu le constater, nous avons procédé à un recensement de la population qui nous a permis d'établir que les Semussacais et Semussacaises étaient au nombre de 2600.

Pour terminer, un sujet qui nous tient à cœur, la pharmacie.

Tout d'abord, nous sommes dans l'attente de la validation de la population par l'INSEE, concernant le pallier de 2 500 habitants nécessaire pour l'ouverture d'une pharmacie à Semussac.

Cependant, les démarches pour le permis de construire ont commencées dans le but de déposer un dossier complet auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Malgré les obstacles, l'équipe municipale continue d'avancer dans l'objectif d'obtenir une pharmacie pour les Semussacais et Semussacaises.

Bonne lecture,

Le maire,
Michèle Carré

SOMMAIRE

Vie locale.....p.2

- Brèvesp.2
Semussacaises
- Budget 2023.....p.4
- Aménagement.....p.5
- Projets 2023.....p.7

Cadre de vie.....p.10

- Citoyenneté

Enfance-Jeunessep.12

- Écoles

Vivre Ensemblep.16

- Solidarité

Loisirs.....p.18

- Vie desp.18
associations
- Agendap.21

Numéros utiles

Magazine édité par la mairie de Semussac -
Tél : 05 46 05 18 05 - accueil@mairiesemussac.fr

Tirage à 1500 exemplaires. ISSN n° en cours

Directrice de publication : Michèle CARRÉ

Comité de rédaction :

Agnès EGRETEAU et Marie-Christine MOUTEL

Conception graphique : Mercure Communication

Impression : Imprimerie Gatignol,

14 avenue Maryse Bastié, 17200 Royan

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

les élus de la commune, les associations

Toute reproduction même partielle, des textes, illustrations et photographies est interdite sans accord préalable. Le magazine de Semussac n'est pas responsable des textes, photographies, illustrations et dessins qui lui sont envoyés. Ils sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

UN STAGIAIRE EN FORMATION

Le Centre de gestion organise deux sessions de formation Secrétaire de Mairie par an et depuis février 2023 sur 3 mois, notre commune accueille pour la première fois, un stagiaire, Fabien Vanessche (de Medis) en tant que stagiaire.

Une bonne occasion de partage d'expériences et de participer à la formation des futures secrétaires.

Le tuteur est Pascal Heureaux, responsable de la gestion du personnel.



ARNAQUE AUX CNI

Faîtes attention aux faux sites internet de Cartes Nationales d'Identité. **Celles-ci sont gratuites !**



NOUVEAUX AGENTS

Deux saisonniers, Mathieu et Arnaud viennent d'arriver en renfort pour aider l'équipe en place durant la période estivale. La commune s'agrandit, les espaces verts, la voirie, les bâtiments, tout demande de plus en plus d'entretien.

Recensement de la population

Le recensement sur notre commune s'est terminé le 18 février 2023

Les agents recenseurs et Mr Stéphane Oselin, ont réalisé un travail « extraordinaire » auprès des administrés.

Leurs sérieux et leurs implications, nous permet aujourd'hui, d'estimer la population de Semussac à 2573 personnes, sachant que plusieurs foyers sont manquants, d'autres dossiers (environ 143) ne sont pas complets (pas terminés).

Nous pouvons d'ores et déjà considérer le nombre de plus ou moins 2600 personnes.



Institut de beauté SOBIOMA

10 allée des mimosas 17120 Semussac



Sur rendez-vous au 06 77 80 76 29

www.institutbeautesobioma.com

institutbeautesobioma@gmail.com



Sarl **SEMUSSAC AUTO**
Pascal VERGER

25, rue de Didonne
17120 SEMUSSAC

Tél : 05 46 06 60 29
Fax : 05 46 06 23 06
garage.semussac@orange.fr



Electricité Générale



GRAND Fabrice

06 62 64 46 20

s.a.r.l. **DONDA**
Ent Gale du Bâtiment

Neuf et Rénovation
de Maisons Anciennes

8 ZAC du Pré Chardon - 17120 SEMUSSAC

05 46 91 68 87 ☎ 06 31 38 29 81



U express
Semussac

Coiffure
Tendance
05 46 22 30 70

Du lundi au samedi :
de 8h30 à 19h30 sans interruption
Dimanche matin : de 9h00 à 12h30.

1 ZA le Pré Chardon
Tél. : 05 46 39 74 56
www.uexpress-semussac.com



Livraison à domicile

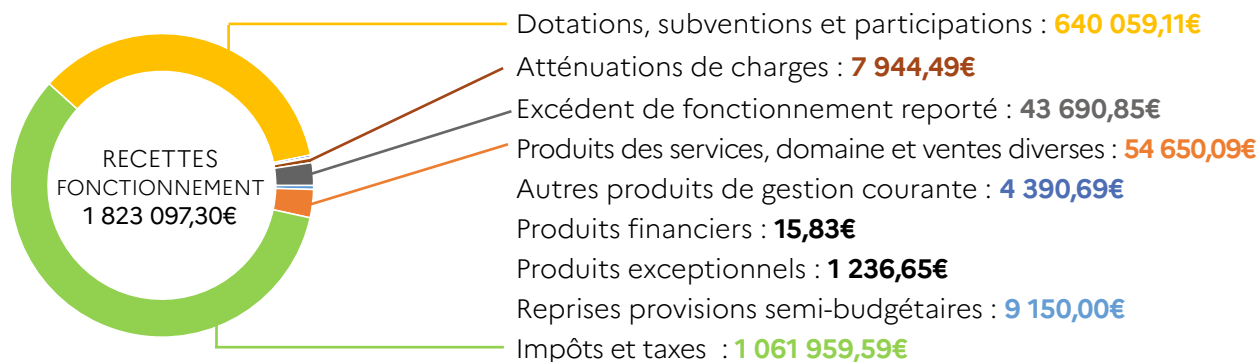
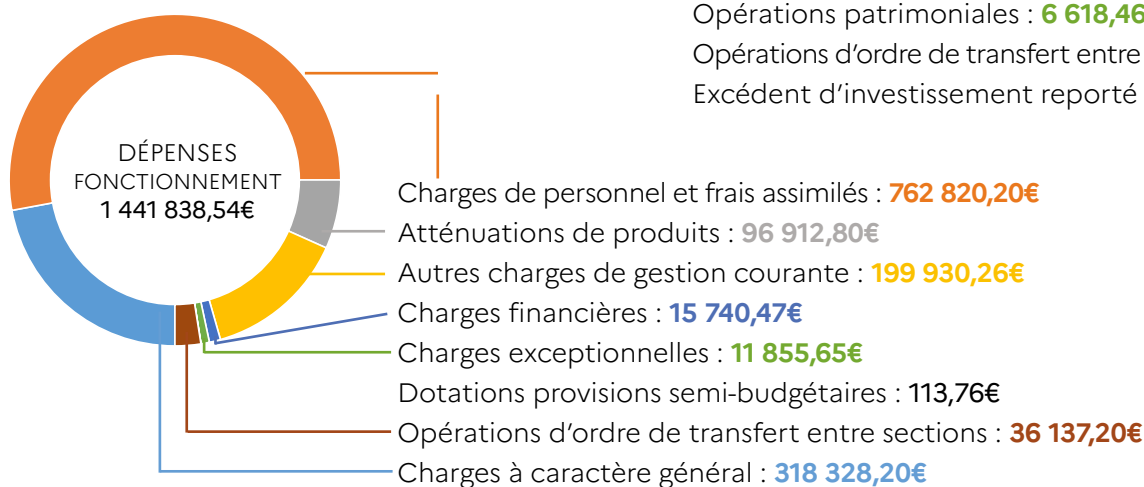
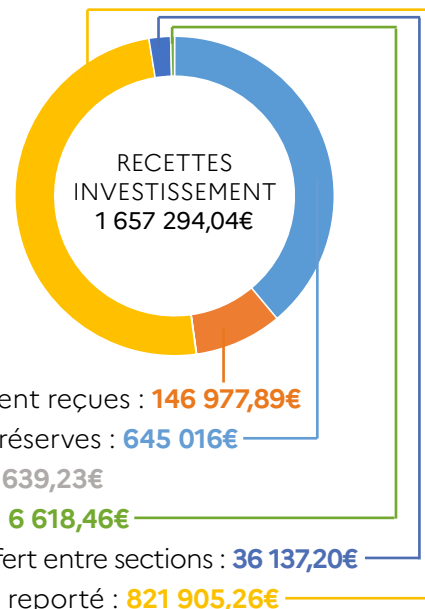
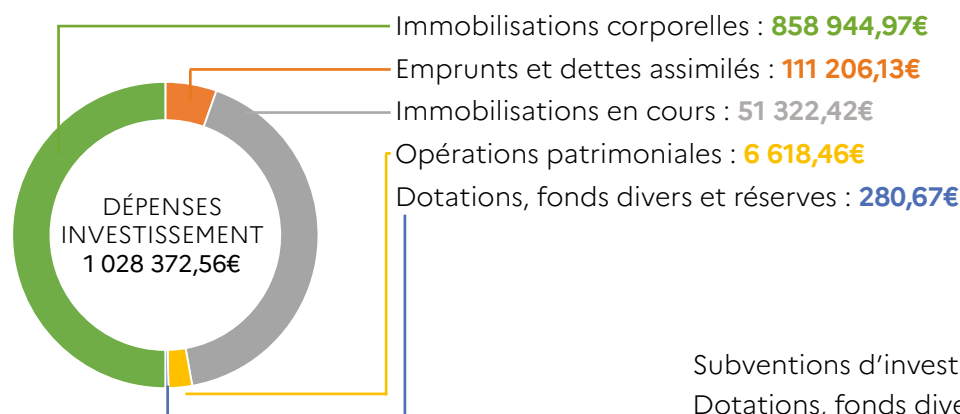


BTP PARIOLLAUD
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT



Carrosserie
Lebeau
Mécanique

ZA Rte de Bordeaux - 17120 SEMUSSAC
Tél. 05 46 05 56 44
carrosserie.lebeau@orange.fr



Retour de Conseil

Retrouvez ci-dessous quelques délibérations importantes des dernières séances du Conseil

SÉANCE DU 19/01/2023

Recrutement de 5 vacataires pour le recensement de la population 2023.

SÉANCE DU 27/02/2023

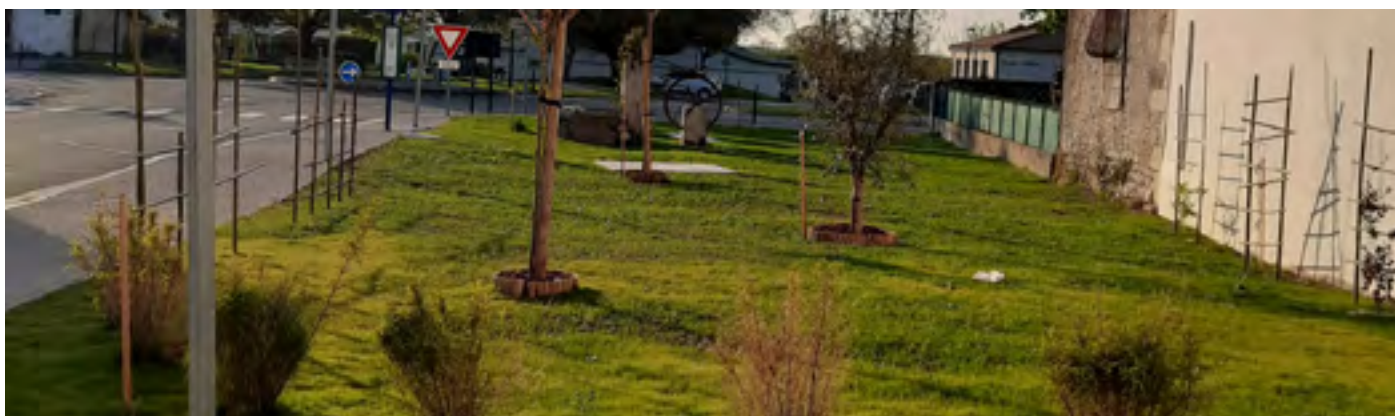
Participation aux frais de scolarité d'un enfant scolarisé dans une école de la communauté d'agglomération de Saintes, à hauteur de 669,20€.

Désignation des membres constituant la commission de travail et de réflexion n°15 « Contrat Local de santé » à la CARA. Titulaire : Michèle Carré, suppléant : Stéphane Guyer.

Désignation d'un membre suppléant pour la Commission Système d'Informatisation et aménagement du Numérique à la CARA. Titulaire : Stéphane Guyer, suppléant : Agnès Egreteau.

Autorisation de mandatement- Dépenses investissement avant vote budget 2023.

Devis pour les travaux de l'Horloge Astronomique du lotissement «Le Clos des Epinettes».



Un espace public pour une «pause verte»

Pour mémoire, rappelez-vous la mairie a acheté la « maison Bourgeois » en 2019. Petit à petit, la municipalité transforme les lieux.

Il y a tout d'abord la démolition de la maison, la fermeture des ouvertures donnant sur la maison mitoyenne. Puis, est venu le nettoyage du terrain resté en « friche ». Par la suite, le mur a été rénové et crépis ; suivi de la plantation de végétaux d'ornement et d'ombrage.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de voir naître un bel espace vert, au cœur de Semussac.

Il vous permettra de faire une pause « verte », lors de votre balade hebdomadaire, d'attendre vos enfants à la sortie des classes ou de regarder vos enfants jouer.

Les travaux et plantations ont été achevés il y a quelques semaines. Les bancs et tables seront installés d'ici la fin du mois de juin.

Ils ont été conçus pour offrir confort et praticité aux utilisateurs, avec des matériaux durables et résistants aux intempéries pour assurer une longue durée de vie.



Agnès EGRETEAU
2^{ème} adjointe
Affaires scolaires, finances



Démolition en 2022



La maison, achetée en 2019

Ces installations permettront aux familles de pique-niquer ensemble, aux amis de se retrouver pour discuter et aux personnes âgées de se reposer et de profiter du lieu.

Le bourg voit vert pour le plaisir de tous.

La Municipalité s'engage pour améliorer le cadre de vie

La municipalité de Semussac continue d'affirmer son engagement à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune par le biais de travaux d'aménagement. Ces travaux visent à améliorer l'accessibilité et la sécurité des équipements publics de la ville, tels que les écoles, les parcs et les espaces de loisirs.

Ces investissements en faveur de l'aménagement urbain reflètent la volonté de la Municipalité de créer une ville plus agréable à vivre. En améliorant les équipements et les espaces publics, la municipalité espère renforcer le lien social entre les habitants, tout en attirant de nouveaux résidents et visiteurs dans la ville.

Les améliorations ci-dessous ne sont que trois exemples des travaux d'aménagement prévus par la municipalité de Semussac dans le but d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

CITY PARK

L'aménagement des abords du city park prend fin. Un parc à vélo est installé à l'entrée du parc, et un « point » vert reposant vous attendent.



CLUB DE BOULES

À la demande de l'association des boulistes, la pergola installée devant le club s'est transformée en « auvent » couvert. Les joueurs peuvent désormais profiter pleinement de leur local.



ÉCOLE MATERNELLE

Avec la collaboration de la directrice de la maternelle, la mairie a effectué des travaux d'isolation dans la classe des PS (petite section). La baie coulissante, datant de la création de l'école, a été changée par une baie aux normes actuelles avec en plus un volet roulant de type rénovation, électrique. Le confort phonique et thermique est amélioré.





Centre de Loisirs

Un projet de 394m², avec clôtures, espaces verts et places de stationnement, le bâtiment lui se compose de différent volumes.

Un accès public/enfants à l'accès du dojo existant (directement depuis les places de parking et la voirie existante). Un accès piétons sera possible via un **trottoir sécurisé** par des bornes de protection. Un parvis d'entrée en «chicane» viendra conforter la sécurité des enfants évitant tout «débordement» directe sur la rue. Ce hall d'entrée recevra des espaces «vestiaires» pour les petits et les grands. Il dessert les deux «pôles» des grands à sa gauche et celui des petits à sa droite.

Sur la partie Sud du projet (soit à droite de son entrée) nous trouverons l'espace des «petits» composés d'une **salle d'activité, salle de sieste, sanitaires adaptés, espace lingerie...** Une cour et un jardin paysagé réservé aux petits sera aménagé sur l'espace Sud du projet. L'ensemble sera clos d'un grillage et planté en périphérie (ensemble bocager et arbres d'ombrage).



Philippe PRINCE
Adjoint
Urbanisme, bâtiments et équipements

Sur la partie Nord (soit à gauche de l'entrée), nous trouverons d'abord le bureau de la responsable du centre ainsi qu'un **local repos/médical pour les enfants malades** destinés à repartir avec leur parents ou les services de santé. Il y aura également l'espace bureau des animateurs donnant directement sur la salle d'activité des «grands».

La circulation quasi ouverte dessert la salle des grands et donne aussi accès à **l'espace de restauration**. La cour et le jardin des «grands» se situent sur la façade Ouest du projet côté Dojo et comme les petits, **l'ensemble sera clos et planté**.

En fin du projet côté Nord, nous trouverons donc la restauration, avec sa **salle à manger** («petits» et «grands») et son office/cuisine (en liaison chaude) composé des espaces dits «propres» et de sa partie laverie dite «sale». Le fonctionnement en liaison chaude permet **d'optimiser l'office dans son fonctionnement et dans ses besoins**.

Enfin différents locaux techniques viennent terminer ces aménagements sur cette partie Nord du projet avec l'espace cour de service arrière donnant sur la voie interne créée pour le projet et les parkings du personnel.



Construction d'un local associatif

Après une étude pour rénover le foyer actuel, le projet est maintenant lancé !

Ceci était une priorité, les locaux actuels étant vétustes.

Nous avons travaillé avec les commissions concernées, mais aussi avec les responsables du foyer, afin de réaliser un bâtiment selon les besoins de chacun.

Suite à un appel d'offre, le choix de l'architecte a été fait selon les critères demandés.



Philippe PRINCE
Adjoint
Urbanisme, bâtiments et équipements



Local actuel du foyer à détruire

Les haies champêtres

Les arbres du Champ de Chantovent étaient issus d'une haie champêtre spontanée, fatiguée et vieillissante avec l'inconvénient d'un manque d'entretien et de suivi dont la taille.

La conséquence première était un risque important d'arrachage de l'arbre (système racinaire trop faible) et d'arbres mourants, prêts à tomber, l'abattage et le dessouchage étaient une nécessité.

La replantation de la haie avait été pensée en attente des travaux de busage avec la participation de la CARA et sera effective fin deuxième semestre 2023

Les haies champêtres sont des éléments incontournables et jouent des rôles très importants dans notre environnement.



Florian BALAI
Adjoint
Voirie, suivi des chantiers



Les pratiques sonores pour vivre ensemble

La Municipalité rappelle les règles en matière de nuisances sonores afin que chacun ait le cadre de vie le plus agréable possible.

Par arrêté municipal du 23 septembre 1999, article 3, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon,

à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont uniquement autorisés :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30,

les samedi de 9h à 12h
et de 15h à 19h,

les dimanche et jours fériés
de 10h à 12h

Attention, de nombreux contrôles seront effectués ; toutes infractions avérées seront sanctionnées par un procès-verbal.

Un nouveau parc de loisirs à Semussac

ETUNIA, déesse celte des jardins et de la terre créative, vous invite à partir du 13 Mai 2023 à découvrir la première partie de son parc de loisirs dédié au Végétal.

Sandrine Rouyer, passionnée de paysagisme, a mis toute son énergie et sa créativité au service de ce projet innovant et dans l'air du temps. Séduite par notre région, elle décide de s'y installer pour créer ce parc de loisirs d'un nouveau genre qui s'inscrit dans une démarche écologique et le respect de la biodiversité (gestion de l'eau, énergie solaire, utilisation de matériaux recyclés, protection des animaux, compostage, haies de Benjes, recherche de fournisseurs locaux, ...).

L'ancien camping La Rivière de Mr et Mme Robion se transforme donc progressivement pour accueillir cette nouvelle activité.

Cette année ouvre :

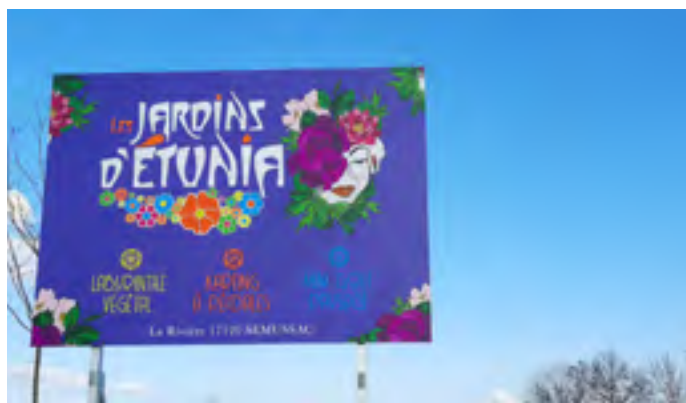
- une boutique de décoration extérieure : poteries originales, sculptures, gloriettes, entretien du jardin, ...
- un labyrinthe végétal sur la vie sensorielle des plantes composé d'1,2 km d'allées de charmes (2300) où les visiteurs pourront résoudre des énigmes adaptées à tout âge.
- karts à pédales pour petits et grands qui pourront, à la force de leurs mollets, se challenger sur une piste arborée et fleurie

En 2024, le parc ouvrira dans son intégralité :

- le plus grand mini golf paysagé 18 trous d'Europe créé au sein de 18 jardins aux thèmes originaux (préhistorique, médiéval, tropical, oasis, etc ...)
- 21 arbres composent l'horoscope celtique
- collection d'érables du japon qui s'enrichira régulièrement de nouveaux spécimens

Les anciens bâtiments du camping sont progressivement rénovés pour proposer des gîtes.

Toutes les informations :
<https://www.lesjardinsdetunia.fr>



La Minute Verte

Stop aux déchets sauvages

L'arrivée du printemps, une météo plus clémente, incite aux travaux de jardinage, de bricolage et au rangement des étagères du fond du garage...mais que faire de ces encombrants, de l'herbe du bac de sa tondeuse... ?

Il est à regretter que cela se résume parfois simplement par abandonner ses déchets sur la voie publique, au coin d'un bois ou au détour d'un chemin sans prendre la peine d'aller dans l'une des 7 déchetteries du pays royannais.

C'est une pratique fréquente. Ordures ménagères, gravats, encombrants, ... les déchets sauvages sont nombreux, on estime à plus de 20 kg de déchets sauvages, tous confondus, la quantité abandonnée chaque année par habitant en France. Des incivilités qui coûtent cher aux collectivités et nuisent à l'environnement.

Le fait de jeter un déchet dans un lieu où il ne devrait pas être est considéré comme un dépôt sauvage, et ce peu importe la nature ou le volume. Cet abandon de déchets sur un terrain non autorisé est un acte d'incivisme illégal.

Malheureusement Semussac n'est pas épargné et nos agents municipaux sont sollicités régulièrement sur ce sujet pour ramasser les déchets, gravats abandonnés, ou autres... mais grâce à leurs actions plusieurs contrevenants ont été pris sur le fait aidé par des dispositifs de prises de vue judicieusement placés sur les endroits stratégiques apportant la preuve du délit.



Emmanuel Lapeyre
Conseiller municipal
Urbanisme, voirie



Il est à rappeler que le dépôt sauvage est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975.

Différentes sanctions sont prévues selon le type de déchet et la manière dont on l'a déposé, les débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3^{ème} classe (amende forfaitaire de 68€ ou 180€ en cas de retard). et Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5^{ème} classe, soit jusqu'à 1 500€ d'amende. et la confiscation du véhicule. et une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque 75 000€ d'amende

La CARA apporte des solutions pour les particuliers et entreprises, notamment par le biais des déchetteries, <https://www.agglo-royan.fr/apport-dechetteries>
Les restes de tonte ou de jardinage peuvent être compostés eux aussi pour amender vos terrains.

De multiples solutions existent pour éviter cette pollution autant visuelle que néfaste pour la nature.

C'est à chacun de nous de faire un effort pour préserver notre environnement.

Plantations dans la cour de l'école

Le printemps arrive et avec lui, 2 espaces verts poussent tranquillement dans la cour des grands.

Le pelouse est bien verte, les arbres commencent à bourgeonner, la cour se transforme !

Bientôt les enfants pourront profiter de ce nouvel espace vert. L'ombre arrivera petit à petit, mais déjà la cour des primaires a bien changé.

Cet aménagement fait suite à une demande des parents d'élèves. Ces derniers avaient exprimé leur souhait de végétaliser la cour de l'école, ce qui a conduit la ville à transformer la cour de l'école en deux nouveaux espaces verts.

C'est un exemple concret de la manière dont les acteurs locaux peuvent écouter les préoccupations de leurs citoyens et mettre en œuvre des solutions qui améliorent à la fois l'environnement et la qualité de vie des habitants.



Agnès EGRETEAU
2^{ème} adjointe
Affaires scolaires, finances

Les enfants profiteront à chaque saison, des variations de couleurs des arbres. Fleuraison au printemps et feuillage jaune à l'automne. L'été ces arbres seront également un ilot de fraîcheur pour les enfants.



L'ancienne citerne à gaz a été enlevée



La pelouse embouée a été changée



Les arbres sont plantés et grandissent dans la cour

+ d'infos

Inscrivez vos enfants !

Les inscriptions à l'école sont ouvertes. N'hésitez pas à venir récupérer votre bulletin d'inscription en mairie aux horaires d'ouverture.

Le Printemps des Poètes s'invite aux Écoles

À l'occasion de la 25^{ème} édition du Printemps des Poètes, les écoles maternelle et primaire ont travaillé avec la bibliothèque municipale sur le thème proposé « Les frontières ».

Ce thème avait inspiré les bénévoles Madame et Monsieur Bonilla, surtout avec la participation des enfants de nos écoles.

Les deux directrices, Géraldine Fouché pour l'école maternelle et Stéphanie Cambon pour l'école élémentaire ont immédiatement adhéré au projet. Enseignants et enfants ont fait preuve de beaucoup de créativité et de sens artistique pour cette exposition publique que chacun a pu admirer, malgré les conditions atmosphériques peu favorables.



Les enfants de la maternelle avaient exposé leurs créations à l'espace public situé en face de l'école. Sur le thème «Frontières», les deux classes ont mené un travail sur le globe terrestre, les espaces et l'appartenance à un pays. Une approche poétique a permis, avec des rimes, d'associer les prénoms et les pays.

Le square public situé en face du pôle médical a permis l'accrochage des créations réalisées par les enfants de l'école élémentaire. Toutes les classes y ont participé et chacun a pu donner libre cours à son imagination et sa sensibilité sur le thème.

À la bibliothèque, quatre ateliers avaient été proposés aux enfants par Nathalie Kinet qui a été l'inspiratrice des thèmes poétiques proposés à l'ensemble des enfants de la commune.

Les enfants ont pris un réel plaisir à décorer les cerfs-volants qui ont été offerts par Marly Rabouté du centre Socio-Culturel de Cozes.



Merci encore à tous les participants, artistes en herbe, ainsi qu'à Pascal Heureaux, responsable des services techniques et à Romain, le cuisinier de la cantine de l'école, qui a régalié petits et grands avec les gâteaux qu'il avait concoctés pour le goûter offert lors de l'inauguration de cet événement, en présence de Madame le Maire et Agnès Egreteau, adjointe chargée des affaires scolaires.



La classe de CP



La classe de CE1



La classe de CE2



La classe de CM1



La classe de CM2



La classe de CE2

Stop aux chenilles

La municipalité et ses agents du service technique, défenseurs des traitements biologiques et mécaniques ont effectué différents actions pour éliminer les chenilles processionnaires.

Avant l'idée de vouloir abattre un pin, les Services Techniques combinent plusieurs protocoles de lutte, car la chenille passe par plusieurs stades d'évolution et toutes les méthodes ne sont pas toujours aussi efficaces.

La pulvérisation de la bactérie *Bacillus thuringiensis*.

Malheureusement, la réglementation et la méthode de pulvérisation est trop complexe pour ce traitement et depuis quelques années, ces pulvérisations ne sont quasi plus autorisées.

L'échenillage

Opération effectuée le 15/02/2023.

Les services pratiquent l'échenillage pendant

les vacances de la Toussaint par l'élimination de 90% de cocons. Il s'agit d'une pratique connue, une méthode radicale qui consiste à couper les nids avec un sécateur, une tronçonneuse dans les pins avec une perche.

Les pièges à phéromones

Opération effectuée le 15/02/2023.

Ces pièges sont utilisés lorsque les chenilles sont au stade de papillons, quand les accouplements ont lieu. Des effluves qui reproduisent de façon synthétique les odeurs sexuelles des femelles papillons sont diffusés et les mâles sont ainsi détournés. Ils entrent dans le piège et ne peuvent plus en sortir.

Enfin, nous étudions l'installation des nichoirs à mésange, un prédateur important pour les chenilles processionnaires du pin. C'est une méthode naturelle qui met à profit la biodiversité.

Personne ne peut prétendre à une éradication totale. Mais associer ces méthodes permet d'éliminer et de contenir de façon biologique cet insecte invasif et difficile à maîtriser.

Une nouveauté au SIVOM

Création à Semussac et Cozes du CLAS* (* Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

Le CLAS est un dispositif partenarial impliquant l'école et les structures concourant à la co-éducation des enfants en lien avec les parents.

Il s'adresse, hors temps scolaire, aux enfants de l'école primaire.

Le CLAS s'adresse :

- aux élèves, pour lesquels un besoin d'accompagnement a été repéré par les instituteurs, avec l'accord et le soutien des parents
- des ressources complémentaires nécessaires à la réussite scolaire. Dispositif sur Semussac depuis début janvier 2023.

Pour Semussac, le CLAS se déroule avec les responsables de la structure du SIVOM, les mardi et jeudi soir à l'école de la commune.

Le CLAS est une aide pour mieux appréhender les devoirs, en classe ou à la maison. C'est un moment ludique pour apprendre à ... apprendre !

+ d'infos

Planifiez sereinement vos vacances d'été

Pour la 1^{ère} fois, cet été, les structures du SIVOM (garderie et crèche) resteront ouvertes !

Pour une organisation maximale, inscrivez-vous dès maintenant.

Un minimum d'une crèche et d'un centre de vacances seront ouverts pendant toute la durée des vacances scolaires d'été.



Une nouvelle boutique solidaire

Depuis le 8 février 2023, la Croix Rouge française, Unité Locale de Royan, a ouvert une Vestiboutique dans la commune de Semussac.

La boutique vous reçoit tous les : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30 et le 2ème samedi du mois de 14h à 16h30.

À tous petits prix et ouvert à tout public !

Retrouvez-les au 27 rue de Didonne sur notre commune.

De bonnes affaires pour des achats solidaires, faites-vous plaisir et participer à l'action sociale de l'Unité Locale de Royan.

CCAS et SAAD

Lors de la réunion de travail d'avril dernier, les membres de la commission ont validé les budgets attribués au CCAS et au SAAD.

La commune de Semussac a signé une convention qui a pour objectif de garantir aux habitants le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile géré par le CCAS de Cozes.

Pour 2022, un budget a été attribué à hauteur de 4255€.

La commune participe à l'aide alimentaire par le biais de la banque alimentaire qui est gérée par l'association Solidarité du canton de Cozes.

En 2022, le budget attribué a été de 1184€.

En ce qui concerne l'année en cours, la commune prévoit un budget prévisionnel global de 8611€

+ d'infos

Préparez-vous à Octobre Rose

La ville vous propose de préparer d'ores et déjà cet événement en préparant les décorations de votre maison. Si vous souhaitez aider la mairie pour décorer la ville, contactez l'accueil.



Repas des aînés

Ce dimanche 5 mars, 250 Semussacais ont répondu à l'invitation du traditionnel repas des aînés.

Après l'ouverture de la journée festive par Mme Le Maire Michèle Carré, les aînés ont pu profiter d'un repas réalisé par le traiteur Philippe Gault et animé par Philippe Wirrmann.

Un « petit » présent est venu clôturer la journée, avec une jolie azalée pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs. Les doyens de la journée ont été mis à l'honneur, Mme Lebeau née en 1929 et Mr Perraud né en 1925.

Nous remercions, Mme Menard Marie-Paule, conseillère municipale, pour l'organisation très réussie de cette journée.



Marie-Paul MENARD
Conseillère municipale
Action sociale



Madame MÈME, présente avec son mari, grande danseuse



Le premier forum des associations !

La Municipalité de Semussac organise pour la première fois son Forum des Associations, un événement qui se tiendra le 2 septembre 2023 de 10h à 17h à la salle omnisports de la ville. Cette initiative permettra de mettre en avant les associations locales qui jouent un rôle important dans la vie de la commune.

Le Forum des Associations sera une occasion unique pour les habitants de Semussac et des alentours de découvrir les différentes associations de la commune. La Municipalité a prévu un espace pour chaque association qui pourra ainsi présenter ses activités, proposer des animations et ses projets pour l'année à venir. Les visiteurs pourront ainsi se renseigner sur les activités proposées par les associations sportives, culturelles, caritatives et bien d'autres encore.

En plus de la présentation des différentes structures, le Forum des Associations sera également l'occasion de rencontrer les membres et les bénévoles de ces associations. Les visiteurs pourront ainsi échanger avec eux et découvrir leurs missions et leurs enjeux.

La Municipalité de Semussac souhaite par cet événement **montrer son soutien aux associations locales** et leur donner la visibilité qu'elles méritent. En effet, elles jouent un rôle important dans la vie de la commune et contribuent à l'animation et au dynamisme de celle-ci.

En somme, le Forum des Associations est un événement incontournable pour tous ceux qui souhaitent découvrir les différentes associations de Semussac et s'engager dans la vie associative locale.

La Municipalité invite tous les Semussacais et Semussacaises à venir nombreux pour participer à cette journée riche en découvertes et en rencontres.



Marie-Christine MOUTEL
Adjointe
Sécurité et associations



Judo Club Semussacais



Votre Judo Club Semussacais (à partir de 5 ans) a débuté l'année par une animation avec ses adhérents, afin de célébrer 2023 :

LA GALETTE DES ROIS DU CLUB !

Les familles des judokas ont été invité afin de découvrir les progrès de leurs enfants lors d'un entraînement et de combats, arbitré par les plus grands judokas.

Remise de médailles, assemblée générale du club et dégustation des galettes, dans une ambiance très conviviale.



NOUVEAUTÉ DE LA SAISON

Le cours de TAÏSO (préparation du corps en japonais).

Le mercredi de 19h15 à 20h30, la section TAÏSO, réunit des sportifs débutant(e)s à confirmé(e)s de 14 à 99 ans, dans une

ambiance festive avec une super cohésion d'équipe. Rejoignez notre groupe solidaire pour vos renforcements musculaires !



COMPÉTITION

De nombreuses compétitions, ont eu lieu depuis ce début d'année, avec pour certain(e)s du haut niveau. Notamment, une participation en Espagne à la Coupe d'Europe Cadet avec notre Judokate Manon Comeyne, qui termine à une belle 5ème place et se classe 45ème sur la Rancking list Mondiale. Grâce à ses très bons résultats, elle se voit directement qualifiée pour le championnat de France 1er division cadets. Manon se classe 3ème et ramène une très belle médaille de bronze. Elle fait partie des 10 meilleures cadettes de sa catégorie.



*Suivez l'actualité du club sur Facebook :
Judo club Semussacais*

Bientôt 200 adhérents au Foyer Rural

En effet les nouveaux arrivants sur Semussac et alentours trouvent leur bonheur dans les activités proposées par l'association. Ils rejoignent les "anciens" adhérents, et forment, ensemble, une belle bande de copines et copains !

Les événements du Foyer :

- La soirée de la Saint Sylvestre, avec ses 40 adhérents du foyer, a été une réussite. À renouveler, aux dires des participants. Soirée réservée aux adhérents.
- Dimanche 22 janvier : après-midi récréatif autour de la galette. Ce moment a été animé par les "artistes" des sections théâtre et musique qui ont tout donné ! BRAVO ! Grand Merci à eux pour les sketches et la musique qui ont ravi les 60 spectateurs !... Nous n'avons pas vu le temps passer !
- Dimanche 5 février : après-midi Loto où plus de 300 joueurs se sont donnés rendez-vous. Belle réussite et merci aux nombreux bénévoles pour leur précieuse aide.



- Mardi 4 avril : Sortie en autocar à Brantôme, avec balade en bateau, repas gastronomique, et visite de l'abbaye troglodyte. Belle journée pour 51 adhérents.

ANIMATIONS À VENIR

- du 5 au 8 juin séjour randonnée pédestre à Cieux (limousin) 30 participants
- Samedi 23 septembre, de 17h à 19h, déambulation théâtrale et musicale dans le bourg

Amicale Boulistes

Avec les beaux jours qui reviennent, une nouvelle saison arrive, qui nous l'espérons sera aussi bonne que la précédente.

Effectivement avec un effectif de 96 adhérents, nous sommes confiants pour la réalisation de nos concours internes réservés aux adhérents, le premier ayant eu lieu le 16 mars dans une bonne ambiance. Ces derniers ont lieu une fois par mois et seront clôturés au mois de septembre, avec remise des lots et repas pour tous les participants.

Nous tenons à remercier la municipalité et les services techniques de la Mairie pour la

réalisation d'une pergola, nous mettant à l'abri en cas de pluie. Les optimistes diront qu'il ne pleut jamais à Semussac.

Nous sommes prêts pour nos concours ouverts à tous, du vendredi soir en semi nocturne, le premier aura lieu le 12 mai, n'hésitez pas à venir y participer à partir de 18 h.



Votre agenda

MAI

8 mai

Cérémonie du 8 mai

11h, place de l'église

12 mai

Concours des boulistes

18 mai

Brocante foot

26 mai

Concours des boulistes

JUIN

Vendredi 9 juin

Concours des boulistes

Sam. 17 et dim. 18 juin

Tournoi de foot

du 12 au 25 juin

Tournoi de tennis

17 juin

Fête du Judo

18 juin

Brocante tradition et vie rurale

23 juin

Concours des boulistes

24 juin

Kermesse Semussac Kids

JUILLET

2 juillet

Brocante Efournigeas

7 et 21 juillet

Concours boulistes

AOÛT

5 et 6 août

Fête des battages

10 août à 21h

Jeudis Musicaux

16 août

Brocante

11 et 25 août

Concours boulistes

26 août

Fête du melon

SEPTEMBRE

2 septembre

Forum des associations

Conte musical par le CSC

Le Centre Socio-Culturel Arc en Ciel propose une animation parents/enfants de 0 à 3 ans.

Vendredi 5 mai à 10h30, au Foyer Rural (à côté de la mairie), le CSC Arc en Ciel vous propose un événement familial. *Les comptines de Miss Tine* c'est un conte musical, du chant, des marionnettes, mais aussi des instruments de musique et de la manipulation.

L'entrée à cet événement est libre et gratuite.



+ d'infos

Les Jeudis Musicaux du 1^{er} juin au 14 septembre 2023

Cet événement unique en son genre contribue à la valorisation du patrimoine culturel par la musique tout en offrant des moments de partage entre le public et les artistes de renom à Semussac le jeudi 10 Août à 21H00, Église Saint Étienne, place de l'église avec **Philippe Cassard & Quatuor Hermes**.



Cédric MOREAU
 ZA Pré Chardon
 17120 SEMUSSAC
Tél : 05 46 05 84 37
chemineesetdecors@gmail.com



TRESPAILLE
Stéphane

Plomberie - Chauffage - Zinguerie
 05 46 06 21 89 - 06 08 52 41 47
 107 bis route de Saujon - 17120 SEMUSSAC

SAS CHAILLOU

PLOMBERIE-CHAUFFAGE
 ENTRETIEN CHAUDIERE FIOUL/GAZ
 POMPE A CHALEUR-CLIMATISATION
 ADOUCISSEUR

6 ZA PRE CHARDON - 17120 SEMUSSAC
 ☎ 05 46 05 42 48
 ✉ chailou.semussac@orange.fr

Le TUC IMMO
 Réseau National

ESTIMATION GRATUITE
 POUR UNE VENTE SEREINE

Le Tuc Immo ZA Pré Chardon 17120 Semussac
 05 46 23 12 30 - 06 66 94 20 20
meschers@letuc.com
www.meschers.letuc.com

Compudoc
 royan-informatique.fr

FINI LES PROBLEMES D'INFORMATIQUE!

Tel **05 46 39 26 99**

DEPANNAGE-VENTE
MICRO INFORMATIQUE
 Royan - Saintes

CosmetiCar
L'esthétique pour automobile...

Julien Réaubourg
 Agence Royan Angoulême
 06 18 88 07 88
royan-angouleme@cosmeticar.fr

NATIBOX
 Studio de projet

ZAC LE PRÉ DE CHARDON 17120 SEMUSSAC
royan@natibox.fr
06 45 86 04 58

STUDIO **BUREAU** **LOISIRS**

Contacts utiles

LA MAIRIE

Place de l'Église
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h
de 13h30 à 17h
accueil@mairiesemussac.fr
05 46 05 18 05

LA BIBLIOTHÈQUE

2, place de l'Église
Lundi de 16h30 à 19h
Mercredi de 16h à 18h
Samedi de 10h30 à 12h30
(sauf jours fériés)

L'AGENCE POSTALE

1 rue de Lignou
du lundi au vendredi :
de 8h30 à 13h30
Dernière levée : 12h
05 46 05 18 00

LE CABINET MÉDICAL

5, rue de Didonne

Docteurs :

Dr. Allassoniere
05 46 06 93 28
Dr. Guillon
05 46 06 90 68
Dentiste : Dr. Mazurier
05 46 06 65 20
Kiné, masseur : M.
Gachet
05 46 02 11 98
Infirmière :
Mme. Vigouroux
06 66 30 37 56

LES INFIRMIÈRES LIBÉRALES

37A, rue des deux moulins
Mme Bouvier et Mme
Chauchet
06 21 33 49 32

LA CRÈCHE

«LES P'TITS PETONS»

9, rue du Vieux Porche
Accueil des enfants de 3
mois à 4 ans (10 places)
Du lundi au vendredi de
8h à 18h30
05 46 22 54 66

LES ÉCOLES

Maternelle - 7 rue du
Vieux Porche
ce.0171100D@ac-poitiers.fr
05 46 05 02 34

Élémentaire - 1 place de
l'Église
ce.0171108M@ac-poitiers.fr
05 46 05 18 28

LE SECRÉTARIAT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SIVOM

contact@sivomestuaire.fr
05 46 90 68 72
9h-12h30 et 14h-17h